

SOCIÉTÉ

Les étudiants transgenres choisiront leur prénom

C'est une première en Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour leur rentrée scolaire, les étudiants transgenres et intersexués qui souhaitent s'inscrire à l'ULB pourront choisir le prénom indiqué sur leur carte d'étudiant.

Cette possibilité d'employer son prénom social représenterait plus qu'une simple formalité. « *Il s'agit d'une véritable avancée vers une meilleure prise en compte de ce que vivent les personnes transgenres ou intersexuées au quotidien* », souligne le vice-recteur de l'ULB Laurent Licata.

Cette décision est le fruit de plusieurs mois de réflexion de l'Equality Law Clinic, rassemblant professeurs, doctorants et étudiants en droit de l'université,

autour des questions d'égalité. A l'occasion d'une table ronde organisée en mars, « *des étudiants transgenres ont fait état des difficultés rencontrées dans leur parcours à l'université comme dans le reste de la société* », souligne l'ULB.

Différentes démarches administratives les obligent ainsi « *à un outing quasi quotidien, c'est-à-dire à devoir expliquer qu'ils sont transgenres ou intersexués, et que leur identité de genre ne correspond pas à ce qui est indiqué sur leur carte d'identité* ». Des justifications qui ne seront désormais plus nécessaires à l'ULB. ■